



# PLAN REGIONAL POUR LA DETECTION ET LA SELECTION DES TALENTS (PREDICT)

« Découvrir l'élite de demain »



## Déclinaison du Plan de Performance Fédéral (PPF) pour l'accession au haut-niveau à l'échelon Régional LIGUE PAYS DE LA LOIRE





# PLAN REGIONAL POUR LA DETECTION ET LA SELECTION DES TALENTS (PREDICT)

« Découvrir l'élite de demain »

1. La détection et la formation du joueur et de la joueuse, un axe fédéral prioritaire,
2. Convention de partenariat entre les comités et la ligue des PDL,
3. Cahier des charges des Rassemblements de Secteurs, Inter-Secteurs et Bi-Départementaux,
4. Cahier des charges des stage et tournoi (CIC, TIL),
5. Cahier des charges du TIC,



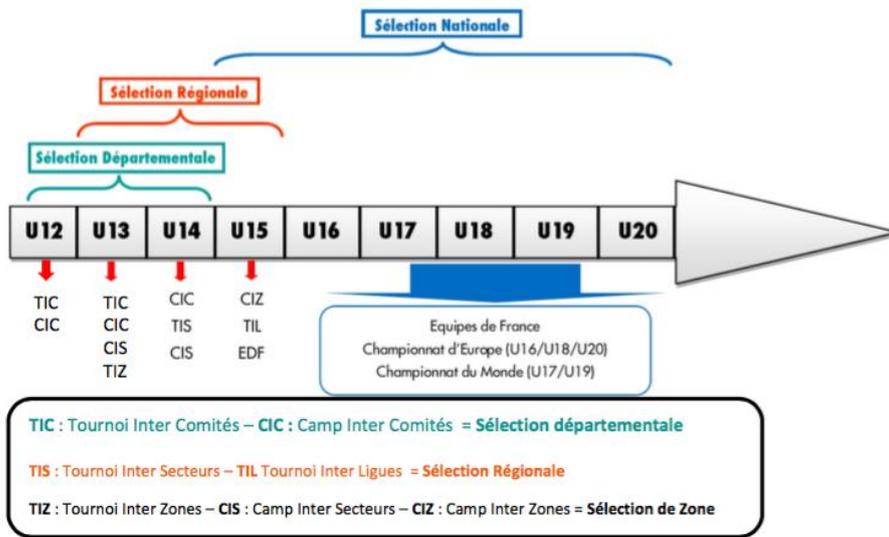
# La détection et la formation du joueur et de la joueuse, un axe fédéral prioritaire

## AXE 1 FFBB : Avoir des Équipes de France performantes

- Programme d'accèsion au haut-niveau
- Détecter les futurs talents (filière de détection)

### Axe 1 Programme d'accèsion au haut niveau

Avoir des Equipes de France performantes



- Former l'élite de demain (structures d'entraînement)

### Axe 1 Programme d'accèsion au haut niveau

Avoir des Equipes de France performantes





Contribuer au rayonnement des équipes de France masculines et féminines



Former l'élite de demain



Détecter les futurs talents



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN

02.51.78.85.85 - secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org



# Convention de partenariat entre les comités et la ligue des PDL

## Objectif :

Cette convention de partenariat doit permettre d'organiser clairement et de déterminer les interventions des Comités Départementaux et de la Ligue dans le domaine de la Détection et de la Formation du joueur et de la joueuse, ainsi que d'assurer l'élaboration et la mise en place d'un **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents** (programme, calendrier etc...).

## Article 1 : contexte et missions

La programme d'accèsion au haut-niveau est un axe prioritaire de la politique fédérale pour alimenter et pérenniser les résultats des équipes de France (PPF). La déclinaison de cette politique dans le plan de développement territorial de la ligue et des comités est un axe fort pour contribuer au rayonnement des équipes de France.

Elle se compose de deux missions fondamentales :

- La détection des futurs talents,
- La formation de l'élite de demain.

**La détection des futurs talents** à l'échelon départemental et régional concerne les catégories U11, U12, U13, U14 et U15. L'objectif, à travers les différentes actions, étant le repérage, l'évaluation, la sélection et l'orientation des **potentiels** vers les structures d'entraînement, et plus particulièrement vers le pôle espoirs des Pays de la Loire pour ceux qui ont été identifiés comme de forts potentiels.

**La formation de l'élite de demain** concerne les structures d'entraînement du PPF (Pôle Espoirs des PDL, Pôle France Yvan Mainini et Centres de Formation Agréés des clubs de Jeep Elite, de Pro B et de Ligue Féminine).

Dans les Pays de La Loire, les structures clubs reconnues du PSRE et sections / académies au sein des comités sont également des supports de formation pour nos potentiels. Le pôle espoirs ne pouvant, bien évidemment, pas intégrer tous les potentiels dans sa structure.

## Article 2 : définition du talent / potentiel

On désigne comme « talent ou potentiel » une personne dont on peut supposer à l'avance, de manière fondée (via des observables rationnels), qu'elle pourra atteindre une forte capacité de performance dans le sport de haut niveau et obtenir des succès dans le domaine de l'élite.

Un talent est une personne disposant **d'un potentiel particulier** pour réaliser de bonnes performances et des succès dans le domaine de l'élite.

Le talent se fonde sur l'interaction entre différents critères tels que les attributs morphologiques, l'environnement, les aptitudes techniques, physiques et mentales.

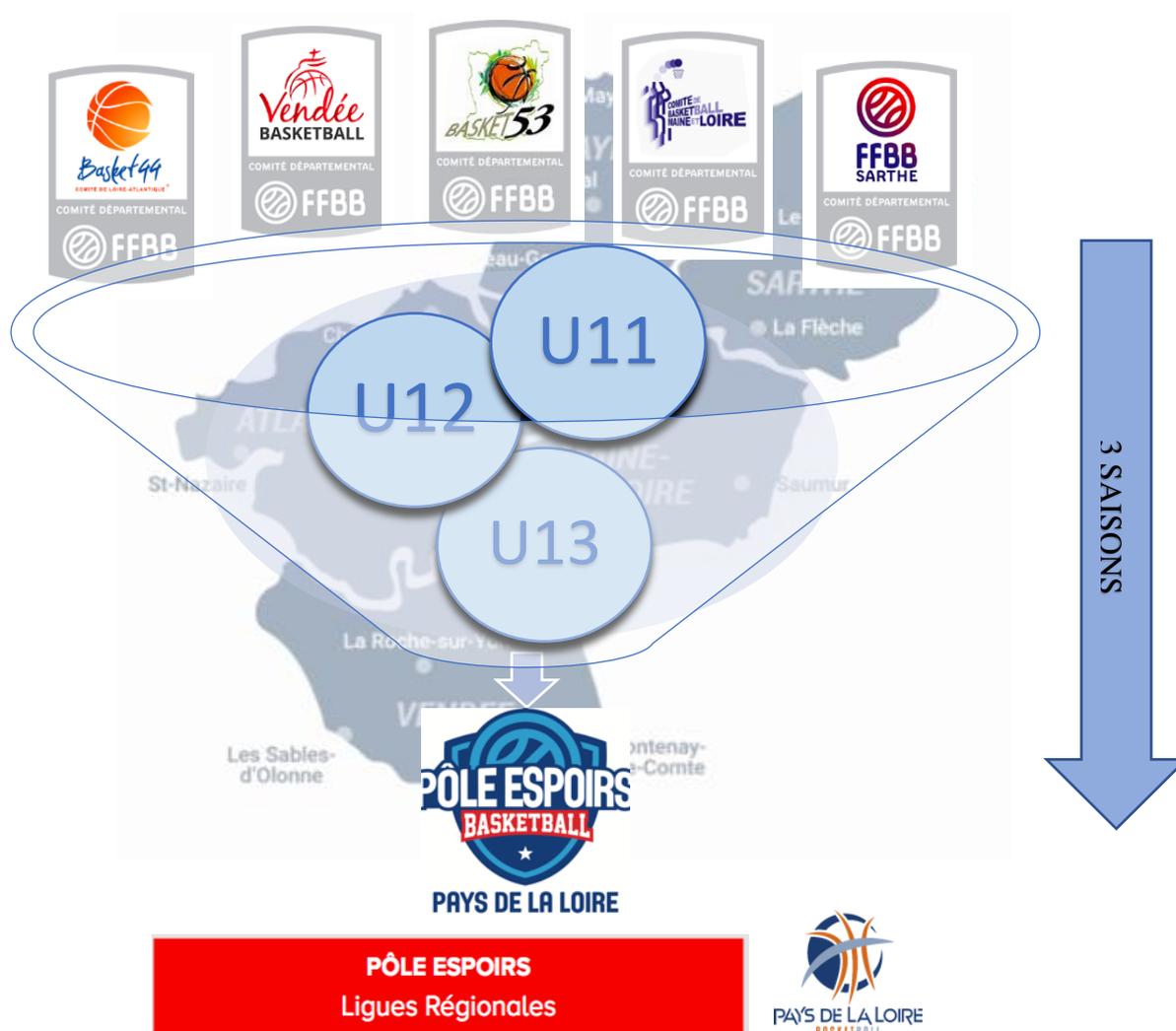
**L'idée directrice** de la détection et de la sélection des talents n'est pas de sélectionner les meilleurs athlètes du moment, mais **les plus aptes**. En d'autres termes, ce ne sont pas les meilleurs du moment mais **les plus prometteurs** qu'il s'agit de repérer.

### Article 3 : structuration et processus

Pour arriver à repérer et identifier les futurs talents de demain, il est fondamental d'élaborer un **processus de détection dynamique** sur plusieurs années (de la catégorie U11 à U15). Ce processus comprend deux étapes qui correspondent aux deux échéances principales de sélection (intégration au pôle espoirs en U14 et intégration au pôle France et centre de formation agréée en U16).

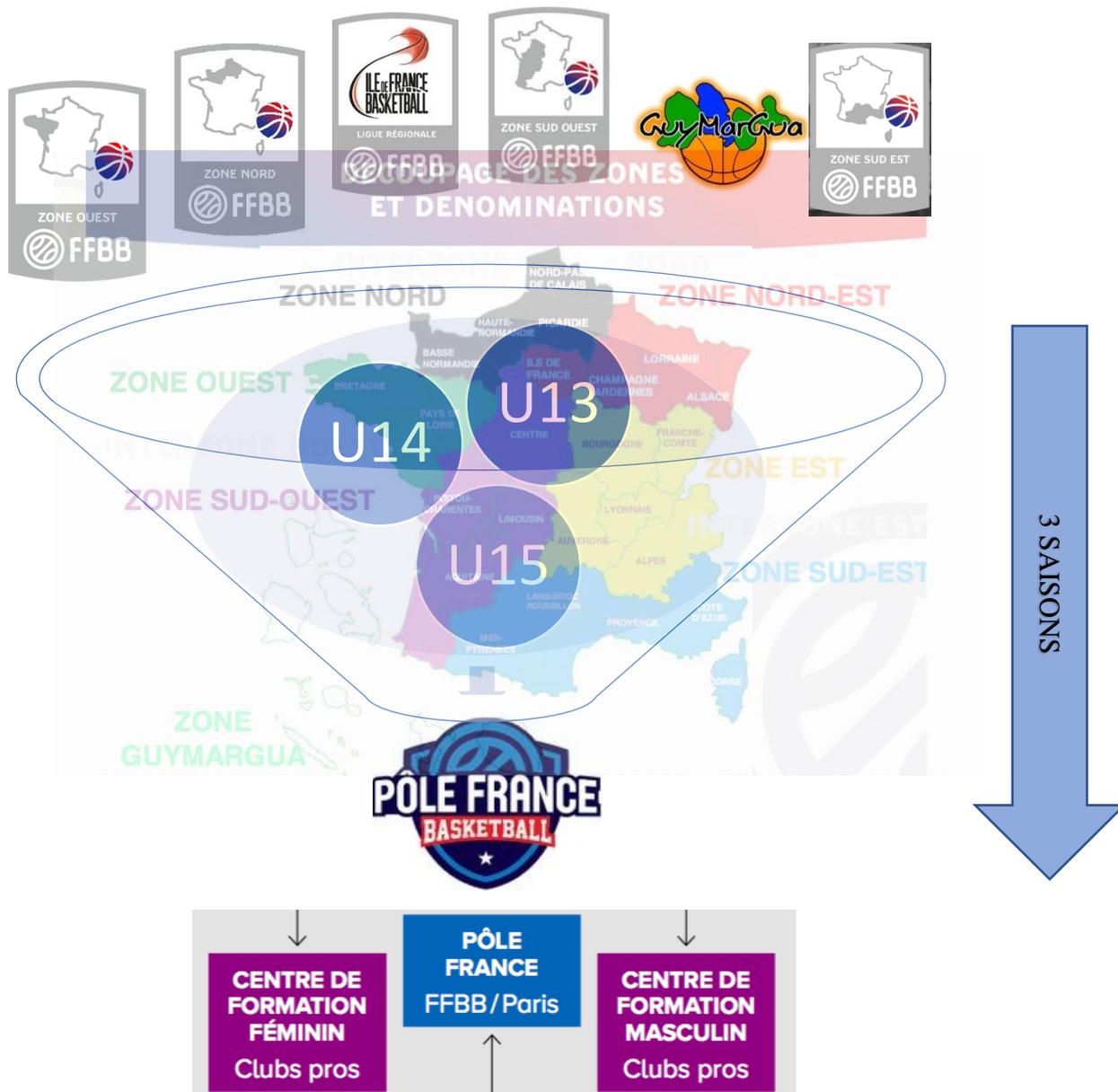
La 1<sup>ère</sup> étape de la détection concerne les catégories U11 – U12 – U13 avec comme objectif la sélection des meilleurs potentiels pour le pôle espoirs.

C'est l'échelon Départemental et Régional.



La 2<sup>ème</sup> étape de la détection concerne les catégories U13 – U14 – U15 avec comme objectif la sélection des jeunes pour le pôle France Yvan Mainini et dans les structures du PPF.

C'est l'échelon Régional et National.



## Article 4 : principes et objectifs

Il est coutume de dire que « le talent pousse partout » et c'est pourquoi l'un des principes de la détection est de :

- Voir, au cours de la 1<sup>ère</sup> étape, l'ensemble des licenciés sur chaque génération. Nous parlerons de la couverture du réseau des licenciés et des clubs.  
L'objectif est de tendre vers le **100% de couverture** dans chaque département (sur les 3 saisons de U11 à U13 de l'étape 1), pour pouvoir baser nos recherches et notre évaluation sur l'ensemble des licenciés du territoire.

*NB : à ce jour (2021), notre base de détection s'effectue sur 44% des licenciés de ces catégories, avec une grande disparité selon la densité des territoires (seulement 20 à 30 % sur les territoires les plus peuplés).*

Ensuite, il conviendra :

- D'Evaluer avec pertinence les jeunes détectés pour déterminer les plus aptes et suivre les plus potentiels tout au long du processus.  
L'objectif étant de trouver et sélectionner **les potentiels « haut-niveau »** qui intégreront le pôle espoirs des PDL.

Pour atteindre ces objectifs, une nouvelle organisation structurelle de ces actions sera mise en place par la Ligue et les Comités avec des critères identifiés.

## Article 5 : organisation structurelle de la détection

Le processus de détection et de sélection des talents est un processus continu et dynamique qui doit être suivi dans le temps. Il est piloté au niveau régional avec le concours des comités. Il se compose de plusieurs phases :

### A. La phase territoriale dans chaque comité qui s'étend de U11 à U12 (mars),

Dans cette phase, chaque comité est libre de penser et d'organiser ses actions en fonction de ses réalités et particularités locales. Sans toutefois oublier les enjeux et les objectifs :

- Voir le plus grand nombre possible (tendre vers 100 % des licenciés),
- Évaluer les jeunes selon les critères de détection définis par le **Plan Régional pour la Détection et la Sélection des Talents**,
- Créer une dynamique de territoire pour développer et animer son réseau.

Il est préconisé et recommandé d'intégrer la sectorisation en découpant son territoire en secteurs ou pays avec des représentants/référents afin d'avoir un maillage efficace et pertinent.

Le CTF responsable de la formation du joueur/euse devra fournir, chaque année en début de saison, au CTS responsable de la formation du joueur/euse, son plan d'actions avec les différentes modalités d'organisation de la phase territoriale (compétition clubs, rassemblement secteurs/pays, camp, tournoi, open...).

A ce stade, il est indispensable de garder dans le processus les jeunes présentant les caractéristiques suivantes :

- Les Grands Gabarits et les Très Grands Gabarits,
- Les potentiels « Taille » (morphotype, parents très grands...),
- Les jeunes issus d'un environnement de sportifs et/ou basketteurs de Haut Niveau (au-dessus de la National 2).

Chaque comité devra utiliser les outils à disposition pour assurer un suivi et une évaluation de ses actions (Cartographie / Formulaire de recensement, fichier Excel, dossier partagé).

### **B. La phase départementale** qui s'étend de U12 (avril) à U13 (janvier),

Dans cette phase (qui est la suite de la précédente), chaque comité peut organiser toutes les actions qui lui semblent pertinentes pour continuer à voir le plus de licenciés possibles.

Cependant, il devra obligatoirement organiser :

- Rassemblement de Secteur - dans chaque secteur - (RS U12 en avril),

Et participer aux actions suivantes, organisées par la ligue des Pays de la Loire :

- Rassemblement Inter-Secteurs (RIS U12 en juillet),
- Rassemblement Géographique (RG en U13 à la Toussaint),
- TIC de Noël U13 (vacances de Noël).

Afin de répondre aux problématiques de la détection et pour voir le plus grand nombre de jeunes dans le processus d'entonnoir, la Ligue des Pays de la Loire mettra en place des rassemblements sectorisés sur le territoire. Cela permettra de s'inscrire pleinement dans le projet de sectorisation qui est mis en place dans le plan de développement territorial de la ligue et des comités.

Les modalités d'organisation de ces actions figurent en annexe du présent document.

**NB : La sélection départementale du comité qui participera au TIC de Noël devra représenter l'aboutissement de ces 3 années de recherche, de découverte et de révélation des futurs talents.** Elle devra, donc, présenter les jeunes qui ont le plus de potentiel au regard des critères définis dans le **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents**. Les résultats lors du tournoi sont beaucoup moins importants que les profils, les comportements et les aptitudes individuelles de chaque joueur. C'est bien l'analyse croisée des aptitudes et du comportement du joueur au regard de son profil morphologique qui est déterminante pour décider de sa progression et de son potentiel pour l'avenir (et non les résultats qu'il a obtenu avec sa sélection).

**Les jeunes et les familles devront être au fait de ce processus et des enjeux de la détection.** C'est donc le rôle du comité de les informer et sensibiliser dès la phase territoriale.

### C. Phase régionale / zone qui s'étend de U13 (février) à U15 (mai)

Dans cette phase, chaque comité continue de collaborer en étroite relation avec la ligue afin d'assurer le suivi longitudinal des jeunes détectés. Chaque comité doit continuer également d'organiser des actions de suivi (camp TGG, lien avec le réseau, notamment PSRE et U15 élite) pour revoir de nouveaux licenciés et rattraper des jeunes dans la filière.

Les actions à mettre en place, dans la continuité, pour les U13 seront :

-  **Camp Inter-Comités U13 (février) : stage de recrutement pour le pôle espoirs,**
-  Camp Inter-Ligues U13 (avril) – action de zone,
-  Tournoi Inter-Zones U13 (ascension) – action FFBB.

Ensuite, pour les U14 les actions à mettre en place seront :

-  **Camp Inter-Comités U14 (février),**
-  Tournoi Inter-Ligues U14 (avril) – action ligue,
-  Camp Inter-Ligues U14 (mai/juin) – action zone.

Et pour les U15 :

-  Camp Inter-Zones U15 (tousaint) – action FFBB,
-  Tournoi Inter-Ligues U15 (qualificatif en avril) – action ligue,
-  Finales Nationales des Ligues U15 (ascension) en cas de qualification.

Les modalités d'organisation de ces actions (hors actions de zone et FFBB) figurent en annexe du présent document.

#### En résumé :

⇒ Cette organisation structurée autour des 3 phases (territoriale, départementale et régionale/zone) doit permettre de répondre aux objectifs de la détection. Le CTS responsable de la formation du joueur et de la joueuse, ainsi que les CTF identifiés sur ces missions dans chaque comité ont pour mission de mettre en place cette nouvelle organisation.

Pour compléter et renforcer le processus de détection, la ligue des Pays de la Loire coordonnera un réseau d'observateurs qui aura pour missions de faire remonter des informations (via un formulaire/application) sur les matchs du week-end. Ce réseau sera constitué, notamment d'entraîneurs en formation (CQP, CS, BP, DE...) et sera piloté, coordonné, animé et formé par la Ligue en concertation avec les comités.

Les schémas suivants résument les différentes actions par catégorie d'âge :



Organisation de la détection dans le comité (secteurs, pays ..)

## Catégorie U11

septembre

janvier

juillet

Créer une dynamique de territoire = développer et animer son réseau

Objectif : voir le plus grand nombre de licenciés possible = tendre vers le 100%

### Phase territoriale



Organisation de la détection dans le comité (secteurs, pays ..)

Rassemblements de secteur RS U12

Rassemblements Inter-Secteurs RIS U12

## Catégorie U12

août

avril

juillet

Objectifs : évaluation, repérage des jeunes et identifications des potentiels

Objectif : voir au moins 320 G et 320 F

Objectif : voir 200 G et 200 F

### Phase territoriale

### Phase départementale



Entrée pôle espoirs

Rassemblements  
Géographiques  
RG U13

Tournoi Inter  
Comité TIC  
U13

Camp Inter  
Comité CIC  
U13

Camp Inter  
Ligues CIL  
U13

Tournoi  
Inter Zones  
TIZ U13

### Catégorie U13

toussaint

noël

juillet

Objectif : voir  
144 G et 144 F  
potentiels

Objectif : voir les  
60 G et 60 F les  
plus potentiels

Objectif : voir  
34 jeunes

Objectif : sélectionner les  
meilleurs potentiels U13

**Phase départementale**

**Phase régionale / zone**



Ré évaluation par comité

CIC U14

CIL/TIL U14

CIL U14

### Catégorie U14

août

Objectif : sélectionner les meilleurs potentiels U14

juillet

Camp Inter Zones  
CIZ U15

Camp National  
U15

Entrée pôle  
France INSEP

Equipe de  
France U15

### Catégorie U15

toussaint

noël

mars

juillet

Objectif : sélectionner les meilleurs potentiels nationaux

**Phase régionale / zone**

## Article 6 : critères de détection

Afin d'évaluer avec le plus d'objectivité possible le niveau de potentialité des jeunes et ainsi déterminer de façon fondée leurs prédispositions à atteindre le haut-niveau, nous devons identifier des critères précis et définir les profils que nous recherchons.

Les critères :

### **Morphotype (coefficient 9)**

Ce sont les attributs morphologiques qui permettent de préjuger si un jeune présente un profil en adéquation avec le haut niveau.

**Indicateurs** : taille, profil, envergure, tailles des parents / grands-parents / oncles ...

### **Environnement/Gènes (coefficient 5)**

C'est un milieu familial propice et favorable en lien avec le sport et le basket de haut-niveau.

**Indicateurs** : père et/ou mère sportif de haut-niveau, basketteur de haut niveau...

### **Entraînabilité (coefficient 3)**

C'est la capacité d'un jeune à apprendre et à modifier son comportement rapidement et donc à pouvoir évoluer.

Ce critère est à corrélérer avec l'âge d'entraînement et le niveau basket.

**Indicateurs** : évolution de la courbe de progression.

### **Personnalité (coefficient 1)**

C'est une combinaison de caractéristiques émotionnelles, d'attitudes et de comportements qui permettent de préjuger si un jeune est ou sera en mesure de développer une motivation intrinsèque dans ce qu'il entreprend.

**Ce sont les capacités de** : Motivation/Auto-Détermination, Leadership, Ténacité/Abnégation, Gestion émotions.

### **Basket/âge d'entraînement (coefficient 1)**

**Ce sont les qualités techniques et tactiques**, telles que l'adresse, les habiletés techniques, l'intelligence situationnelle/vision du jeu (« il est talentueux »).

Ce critère est à mettre en relation avec l'âge d'entraînement.

### **Vitesse/âge biologique (coefficient 1)**

**Ce sont les qualités physiques** telles que l'explosivité, le dynamisme, la vitesse d'exécution.

Ce critère est à mettre en relation avec l'âge biologique (niveau de maturité).

*NB : les coefficients affectés pour chaque critère n'ont pas de valeurs scientifiques en tant que telles, mais représentent plus une dominante liée à l'expérience et l'expertise dans ce domaine. Ils permettent de mettre en lumière l'importance des critères les uns avec les autres et notamment l'importance du morphotype et des gènes dans la détection.*

La détection étant un processus dynamique et évolutif, il est important que garder à l'esprit que :

- Cette évaluation doit être réalisée à plusieurs reprises et sur plusieurs années (pour voir l'évolution de la courbe de progression du jeune dans le temps).
- Cette évaluation doit être réalisée par plusieurs experts afin d'avoir un regard croisé sur le jeune et ainsi diminuer la part de subjectivité et d'erreur.
- Les critères morphologiques, environnementaux et génétiques sont les critères **PRIORITAIRES** dans la recherche des talents.
- Malgré tout, la détection n'est pas une science exacte car nous devons regarder les jeunes, non pas comme ils sont, mais comme ils seront dans 2, 5, 10 ans. Cette projection nécessite une évaluation de la marge de progression du jeune au regard de tous les critères.

C'est pourquoi, nous devons faire appel à des mesures de correction à l'instant « T » de notre évaluation :

### **Âge biologique (bio-banding)**

L'âge biologique correspond à l'âge réel de notre corps. Chez les jeunes et notamment autour de la puberté, il peut exister des écarts importants dans le stade de développement biologique. Les études montrent qu'il peut y avoir jusqu'à 5 ans d'écart en termes de maturité entre deux individus du même âge (chronologique).

Ces écarts vont automatiquement influencer les performances du moment. Les plus développés auront tendance à avoir de meilleures performances. Ce qui ne signifie pas pour autant que ce seront eux qui auront les meilleures performances demain.

Il est donc fondamental de **pondérer** notre évaluation à l'instant « T » en fonction de l'âge biologique.

Nous utiliserons la méthode Mirwald pour déterminer l'âge biologique des jeunes et ainsi déterminer :

- Les jeunes au développement précoce (« plus vieux » que leur âge) – avance sur la puberté,
- Les jeunes au développement standard (même âge) – puberté normale,
- Les jeunes au développement tardif (« plus jeunes » que leur âge) – en retard sur la puberté.

Exemple de pondération / correction :

*Deux jeunes qui disposent de qualités de vitesse similaires seraient, à première vue, évaluer de la même manière sur cette qualité (même niveau). Maintenant, si nous avons un jeune au développement tardif et un autre au développement précoce, cette qualité de vitesse est beaucoup plus remarquable pour le jeune tardif.*

Il conviendra également d'avoir un juste équilibre entre les âges chronologiques des jeunes sur une génération (1<sup>er</sup> trimestre – 2<sup>ème</sup> trimestre – 3<sup>ème</sup> trimestre – 4<sup>ème</sup> trimestre).

## **Âge d'entraînement**

L'âge d'entraînement correspond schématiquement au temps passé par le jeune à l'entraînement au cours de sa « carrière ». Pour cela, il faut regarder le nombre d'année de pratique et surtout le nombre de séances d'entraînement au cours de chaque année de pratique (pondérer avec le niveau de pratique et la qualification de l'entraîneur). A cela, on ajoute le temps passé dans les salles, les stages pendant les vacances... Sans oublier de retrancher les arrêts longues durées sur blessures notamment.

L'âge d'entraînement est utilisé pour relativiser / pondérer / corriger les performances réalisées en compétition et lors des tests. Pour une même performance, le jeune avec un âge d'entraînement plus bas obtiendra une meilleure évaluation que celui qui a un âge d'entraînement plus haut.

⇒ En résumé, nous avons donc défini 6 critères avec 2 mesures de correction qui permettront de :

-  Évaluer le jeune à l'instant « T » au regard des 6 critères identifiés,
-  Évaluer sa marge de progression (morphologique, technique, tactique, mental...) à l'aide des mesures de correction et de l'évolution de sa courbe de progression,
-  Évaluer sa projection à atteindre le haut niveau au regard de son profil supposé à l'âge adulte.

Ce processus doit permettre d'identifier de façon fondée **un profil** pour chaque jeune qui servira de support pour déterminer le niveau de potentialité du futur talent.

### **Article 7 : rôle et missions du comité**

Chaque comité s'engage à :

- Mettre en place la phase territoriale (détection par secteur ou pays) du **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents** au sein de son comité.
- Organiser et Participer à la phase départementale du **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents** au sein de son comité.
- Collaborer dans la mise en œuvre de la phase régionale / zone du **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents** au sein de son comité.
- Intégrer les critères identifiés et les mesures de correction (âge biologique et âge d'entraînement) dans l'évaluation des jeunes.
- Utiliser les outils à disposition (cartographie, formulaire, fichier Excel, dossier partagé...) pour assurer le suivi et l'évaluation de ses actions.
- Participer aux 3 Réunions par an (au minimum) de « l'Équipe Technique Régionale, Formation du joueur » qui seront organisées afin de mettre à jour régulièrement les listes de joueurs et de coordonner les actions.
- Développer et former son propre réseau d'observateurs capable d'identifier les jeunes potentiels sur son territoire.

## Article 8 : rôle et missions de la ligue

- Assurer la coordination et le pilotage **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection** des **Talents** sur le territoire ligérien.
- Mettre en place les actions de ligue et de zone en collaboration avec les comités.
- Piloter le réseau d'observation des matchs sur le territoire ligérien.
- Élaborer les outils au service de la détection et harmoniser les processus sur le territoire.
- Évaluer la pertinence de ses actions et les effets sur la détection des talents et la formation de l'élite de demain.

## Article 9 : calendrier annuel des actions

Chaque saison, la ligue établit un calendrier technique régional des actions qui devra reprendre l'ensemble des actions de la phase départementale à la phase régionale et de zone. Ce calendrier sera réalisé en fin de saison lors des réunions de commissions techniques et ETR, puis diffusé aux différents comités.

Chaque saison, le comité doit fournir à la ligue (CTS responsable de la formation du joueur et commission technique régionale) son calendrier technique départemental qui devra reprendre les actions de la phase territoriale et départementale.

## Article 10 : cahiers de charges des actions

Afin de mettre en place toutes les actions du **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection** des **Talents**, vous trouverez en annexe de la présente convention trois documents de références appelés cahier des charges :

- Cahier des charges des Rassemblements de Secteurs, Inter-Secteurs et Géographiques (annexe 1),
- Cahier des charges des Camps Inter-Comités et Tournoi Inter-Ligues (annexe 2),
- Documents de référence (annexe 3).

## Article 11 : travail complémentaire

Afin d'effectuer un travail complet de détection, chaque Comité devra s'engager à :

- Inciter fortement les clubs à inscrire les tailles correctes sur le fichier des licenciés FBI.
- Expliquer les objectifs de la filière de détection aux jeunes et aux familles.
- Développer un réseau d'entraîneur dans les clubs pour inciter ces derniers à faire remonter les informations régulièrement sur les jeunes potentiels.
- Inciter les clubs à développer une politique de formation cohérente et adaptée dans l'intérêt du jeune et ainsi éviter les recrutements sauvages et tous azimuts.
- Établir en fin de saison, pour la catégorie U13 (dès les U12), une liste départementale de tous les potentiels identifiés de la génération. Liste qui sera mise à jour, par la ligue en concertation avec les comités, tous les ans sur les catégories U14 et U15. Ces listes seront intégrées au Projet Sportif Régional Elite (PSRE) et devront permettre à tous les potentiels d'intégrer une structure

d'entraînement adaptée et de préparer une intégration au pôle espoirs dans les meilleures conditions.

### **Article 12 : Projet Sportif Régional Elite (PSRE)**

Tous les ans, la Ligue validera en Comité Directeur ce PSRE **qui permettra de mettre en évidence les clubs** (ou union/CTC) qui évolueront au meilleur niveau national U15 U17 et U18. Ceci sera effectué en relation et en cohérence avec les directives techniques de la FFBB sur les compétitions ELITE Jeunes.

Ce PSRE sera complémentaire et totalement imbriqué au **Plan Régional pour la Détection et la Sélection des Talents**, le but final étant que le maximum de « jeunes à potentiel » puisse rejoindre une structure de formation adaptée (club, Section Sportive, académie). Le pôle espoirs ne pouvant pas intégrer tous les potentiels de la région.

### **Conclusion :**

Cette démarche doit permettre une collaboration réfléchie et formalisée entre les Comités Départementaux et la Ligue. Elle doit conduire à un travail cohérent et efficace en matière de Détection et de Formation du jeune joueur. Ces missions, déléguées par la Fédération aux différents échelons territoriaux, sont indispensables au développement de la pratique basket de haut niveau sur le territoire national.

Cette convention de partenariat fera partie intégrante du projet de développement des comités et des Ligues, elle sera un avenant de la convention d'objectifs signée tous les quatre ans par ces instances.

Tous les 4 ans une remise à jour de ce document sera effectuée par la DTBN et la FFBB.

### **Signatures des Présidents**

M. Franck JOUNIER Président CD 44	M. Philippe NICOLAS Président CD 49	M. Nicolas SORIN Président CD 53
M. Charles MECKES Président CD 72	M. Jacky ROUSSELOT Président CD 85	M. Jean Michel DUPONT Président Ligue Basketball Pays de la Loire
M. Thierry MOULLEC Directeur Technique ligue basketball Pays de la Loire		M Antoine LIGONNIERE CTS responsable de la formation du joueur/euse, Ligue basketball Pays de la Loire

# ANNEXE 1 : Cahier des charges des Rassemblements de Secteurs (RS), Inter-Secteurs (RIS) et Géographiques (RG)

## Rassemblement de Secteur (RS) en AVRIL

Chaque comité identifie un nombre de secteurs clés et organise une journée de détection U12 dans chacun de ces secteurs pendant les vacances d'avril.

-  Comité de Loire-Atlantique (CD 44) : à minima 6 secteurs,
-  Comité de Maine et Loire (CD 49) : à minima 3 secteurs,
-  Comité de Vendée (CD 85) : à minima 3 secteurs,
-  Comité de Mayenne (CD 53) : à minima 2 secteurs,
-  Comité de Sarthe (CD72) : à minima 2 secteurs.

### **1- Effectif**

Nombre de participants : 20 à 30 garçons et 20 à 30 filles par secteur.

Les jeunes sont convoqués par le comité, sur proposition du Conseiller Technique Fédéral (CTF) du comité.

### **2- Encadrement**

**Responsable** : le CTF responsable de la formation du joueur/joueuse dans le comité.

**Cadres** : les entraîneurs du réseau constitué par le CTF (possibilité d'intégrer les entraîneurs en formation). La volonté devant être de nommer un entraîneur référent par secteur, assisté par un entraîneur en formation BF.

Un cadre de la ligue peut être missionné pour assister en tant qu'observateur à un ou plusieurs rassemblements de secteur dans le comité.

### **3- Public**

Les jeunes doivent être issus du repérage mis en place au sein du comité et de la ligue lors de :

-  La phase territoriale,
-  Le réseau d'observateurs de match,
-  Le recensement via l'application « détection ».

A ce stade, il est indispensable de garder dans le processus les jeunes présentant les caractéristiques suivantes :

-  **Les Grands Gabarits et les Très Grands Gabarits** (voir tableau en annexe),
-  **Les potentiels « Taille »** (morphotype, parents très grands...),
-  **Les jeunes issus d'un environnement de sportifs** et/ou basketteurs de Haut Niveau (au-dessus de la National 2).

### **Formule**

- Formule sur une journée : entraînement le matin, match en 4c4 l'après-midi,
- Formule sur une demi-journée : entraînement avec séquences d'opposition.

### **4- Objectifs**

Évaluer, repérer la potentialité d'un nombre important de jeunes en vue de sélectionner les meilleurs profils pour le Rassemblement Inter-Secteurs.

### **5- Évaluation**

Utiliser les critères de détection (article 6) et les mesures de correction pour évaluer les jeunes présents sur ces rassemblements avec les outils à disposition (formulaire, fichier excel ...).

### **6- Communication**

Le CTF du comité devra communiquer au CTS responsable de la formation du joueur/joueuse :

- la liste des participants avec un bilan individuel et photos,
- la liste des retenus pour le Rassemblement Inter-Secteurs (RIS).

### **7- Prise en charge financière**

Les RS sont des rassemblements organisés par le comité qui en assume la charge financière.

## **Rassemblement Inter-Secteurs (RIS) en JUILLET**

Suite aux différents rassemblements de secteurs, la ligue organise une journée de détection U12 par comité, appelé « rassemblement inter-secteurs » début juillet.

- Comité de Loire-Atlantique (CD 44) : 1 journée regroupant ses différents secteurs,
- Comité de Maine et Loire (CD 49) : 1 journée regroupant ses différents secteurs,
- Comité de Vendée (CD 85) : 1 journée regroupant ses différents secteurs,
- Comité de Mayenne (CD 53) et Comité de Sarthe (CD72) réunis : 1 journée regroupant les différents secteurs du CD72 et les différents secteurs du CD 53.

### **1- Effectif**

Nombre de participants : 60 garçons et 60 filles par RIS (ou 40 pour 85 et 53/72).

Les jeunes sont convoqués par le comité, après validation des listes par le CTS responsable de la formation du joueur/joueuse.

### **2- Encadrement**

**Responsable** : le CTS responsable de la formation du joueur/joueuse ou son représentant.

Avec la participation du CTF responsable de la formation du joueur/joueuse du comité concerné et des CTF de la ligue.

**Cadres** : les entraîneurs du réseau constitué par le CTF (=minimum 2 entraîneurs diplômés désignés par le Comité, sauf pour Mayenne et Sarthe minimum 1 + 1). Les entraîneurs en formation désignés par la Ligue (=6 entraîneurs en formation BP, DE ...).

### **3- Public**

Les jeunes doivent être issus du repérage mis en place au sein du comité et de la ligue lors de :

- Le RS,
- Le réseau d'observateurs de match,
- Le recensement via l'application « détection ».

A ce stade, il est indispensable de garder dans le processus les jeunes présentant les caractéristiques suivantes :

- **Les Grands Gabarits et les Très Grands Gabarits** (voir tableau en annexe),
- **Les potentiels « Taille »** (morphotype, parents très grands...),
- **Les jeunes issus d'un environnement de sportifs** et/ou basketteurs de Haut Niveau (au-dessus de la National 2).

#### 4- Organisation

	<b>GARCONS</b>	Comité	Lieu		<b>FILLES</b>	Comité	Lieu
J1	Loire Atlantique	CD 44	Nantes	J1	Maine et Loire	CD 49	Angers
J2	Maine et Loire	CD 49	Angers	J2	Loire Atlantique	CD 44	Nantes
J3	Vendée	CD 85	St Jean de Monts	J3	Mayenne/Sarthe	CD 53 / CD 72	Le Mans ou Laval
J4	Mayenne/Sarthe	CD 53 / CD 72	Le Mans ou Laval	J4	Vendée	CD 85	St Jean de Monts

Il est indispensable d'avoir un gymnase avec deux terrains de basket dans la même enceinte. Afin de faciliter l'organisation, nous décalons les regroupements des garçons et des filles.

Pour l'organisation et la logistique, la ligue se chargera des réservations, après consultation du comité et des possibilités existantes sur le territoire.

#### Déroulement du RIS :

-  9h30-10h : accueil / prise mesure G1,
-  10h-11h : atelier technique,
-  11h-12h : 1c1 / tournoi 3c3.

#### Pause déjeuner

-  13h : prise mesure G2,
-  14h-18h : opposition en 4c4.

Un document technique sera réalisé pour détailler le déroulement de ce rassemblement et le contenu.

#### 5- Objectifs

Évaluer, repérer la potentialité d'un nombre important de jeunes en vue de sélectionner les meilleurs profils pour le Rassemblement Géographique.

#### 6- Évaluation

Utiliser les critères de détection (article 6) et les mesures de correction pour évaluer les jeunes présents sur ces rassemblements avec les outils à disposition (formulaire, fichier excel ...).

## **7- Communication**

Le CTS devra communiquer au CTF responsable de la formation du joueur/joueuse de chaque comité :

-  Le bilan individuel et général du rassemblement

Une liste sera ensuite établie, par le CTS en concertation avec le CTF du comité pour le Rassemblement Géographique.

## **8- Prise en charge financière**

Les RIS sont des rassemblements organisés par la ligue qui en assume la charge financière (hors encadrements). Le comité doit mettre à disposition son CTF pour participer à l'encadrement de cette journée et prendre en charge financièrement ses cadres.

# Rassemblement Géographique (RG) à la TOUSSAINT

## (2<sup>ème</sup> semaine des vacances obligatoirement)

Suite aux rassemblements inter-secteurs organisés en juillet, la ligue et les comités organisent des rassemblements géographiques selon la répartition suivante :

- Rassemblement SUD (3 équipes du CD 44 en garçons et en filles et 3 équipes du CD 85 en garçons et en filles),
- Rassemblement CENTRE (3 équipes du CD 44 en garçons et en filles et 3 équipes du CD 49 en garçons et en filles),
- Rassemblement NORD (2 équipes du CD 49 en garçons et en filles, 2 équipes du CD 53 en garçons et en filles et 2 équipes du CD 72 en garçons et en filles).

Ces rassemblements se déroulent sous forme de tournois à 6 équipes où chaque équipe dispute 4 rencontres dans la journée (temps de jeu aménagé).

### **1- Effectif par comité**

- CD Loire Atlantique (CD 44) : présente 6 équipes en garçons et en filles de 8 jeunes par équipe, soit un total de 96 jeunes (48G et 48F). 3 équipes participeront au rassemblement SUD et 3 équipes au rassemblement CENTRE. Les équipes seront composées par le CTF du comité.
- CD Maine et Loire (CD 49) : présente 5 équipes en garçons et en filles de 8 jeunes par équipe, soit un total de 80 jeunes (40G et 40F). 3 équipes participeront au rassemblement CENTRE et 2 équipes au rassemblement NORD. Les équipes seront composées par le CTF du comité.
- CD Vendée (CD 85) : présente 3 équipes en garçons et en filles de 8 jeunes par équipe, soit un total de 48 jeunes (24G et 24F). Les 3 équipes participeront au rassemblement SUD. Les équipes seront composées par le CTF du comité.
- CD Sarthe (CD 72) : présente 2 équipes en garçons et en filles de 8 jeunes par équipe, soit un total de 32 jeunes (16G et 16F). Les 2 équipes participeront au rassemblement NORD. Les équipes seront composées par le CTF du comité.
- CD Mayenne (CD 53) : présente 2 équipes en garçons et en filles de 8 jeunes par équipe, soit un total de 32 jeunes (16G et 16F). Les 2 équipes participeront au rassemblement NORD. Les équipes seront composées par le CTF du comité.

Les jeunes sont convoqués par le comité, après validation des listes par le CTS responsable de la formation du joueur/joueuse.

### **2- Encadrement**

**Responsable** : le CTS responsable de la formation du joueur/joueuse ou son représentant.

**Observation / coordination** : le CTF responsable de la formation du joueur/joueuse du comité concerné et des CTF de la ligue.

**Cadres** : le staff des sélections départementales avec un minima de 1 cadre par équipe par comité.

### 3- Public

Les jeunes doivent être issus du repérage mis en place au sein du comité et de la ligue lors de :

-  Le RIS,
-  Le réseau d'observateurs de match,
-  Le recensement via l'application « détection ».

A ce stade, il est indispensable de garder dans le processus les jeunes présentant les caractéristiques suivantes :

-  **Les Grands Gabarits et les Très Grands Gabarits** (voir tableau en annexe),
-  **Les potentiels « Taille »** (morphotype, parents très grands...),
-  **Les jeunes issus d'un environnement de sportifs** et/ou basketteurs de Haut Niveau (au-dessus de la National 2).

### 4- Organisation

	Rassemblement	Comités	Gymnase 1	Gymnase 2	Lieu
J1	SUD	44 – 85	Garçons	Filles	A définir
J2	CENTRE	44 – 49	Garçons	Filles	A définir
J3	NORD	49 – 53 – 72	Garçons	Filles	A définir

L'idéal serait d'être sur un lieu avec deux gymnases à proximité.

Pour l'organisation et la logistique, la ligue se chargera des réservations, après consultation du comité et des possibilités existantes sur le territoire.

#### Déroulement du RG :

-  9h30 : accueil
-  10h-18h30 : tournoi en 4 contre 4

PHASE 1 (6 matchs) MATIN		PHASE 2 (6 matchs) APRES MIDI	
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
A1	B1	C1	D1
A2	B2	C2	D2
A3	B3	C3	D3

## Rencontres de la Phase 1 (matin)

9h40	A1 contre A2	Rencontres en 2 x 6 minutes
10h20	B1 contre B2	
11h	A1 contre A3	
11h40	B1 contre B3	
12h20	A2 contre A3	
13h	B2 contre B3	

## Il y a possibilité de changer les équipes de la phase 1 à la phase 2.

## Rencontres de la Phase 2 (après-midi)

14h	C1 contre C2	Rencontres en 2 x 6 minutes
14h40	D1 contre D2	
15h20	C1 contre C3	
16h	D1 contre D3	
16h40	C2 contre C3	
17h20	D2 contre D3	

Chaque équipe va jouer 4 rencontres dans la journée. Ce qui fait un total de 48 minutes de jeu sur la journée. Chaque jeune, quel que soit son niveau, doit jouer un minimum de 24 minutes (sauf blessure ou problème physique). Soit 6 minutes de temps de jeu par rencontre pour chaque jeune. Les remplacements devront être planifiés avant la rencontre. Les 6 minutes peuvent être réparties en 1 fois (le jeune enchaîne les 6 minutes), 2 fois (le jeunes joue deux fois 3 minutes) ou 3 fois (le jeune joue trois fois 2 minutes).

Un document technique sera réalisé pour détailler le déroulement de ce rassemblement et le contenu.

### 5- Objectifs

Évaluer, repérer la potentialité d'un nombre important de jeunes en vue de sélectionner les meilleurs profils pour le Tournoi Inter-Comités U13.

### 6- Évaluation

Utiliser les critères de détection (article 6) et les mesures de correction pour évaluer les jeunes présents sur ces rassemblements avec les outils à disposition (formulaire, fichier excel ...).

### 7- Communication

Le CTS devra communiquer au CTF responsable de la formation du joueur/joueuse de chaque comité :

### **8- Prise en charge financière**

Les RG sont des rassemblements organisés par la ligue qui en assume la charge financière (hors encadrements). Le comité doit mettre à disposition son CTF pour participer à l'encadrement de cette journée et prendre en charge financièrement l'encadrement de son staff technique.

### **9- Stage complémentaire du comité**

Chaque comité peut, s'il le souhaite, organiser en amont ou en aval de ce rassemblement géographique un stage classique de détection en vue de sélectionner les jeunes pour le TIC U13 de Noël. Ce stage sera à la charge du comité.

## ANNEXE 2 : Cahier des charges des Camp Inter-Comités (CIC) et Tournoi Inter-Ligues (TIL)

### Camp Inter-Comités U13 et U14

La ligue organise le CIC U13 et le CIC U14, en s'appuyant sur l'aide du comité.

Le rôle de la ligue :

- Déterminer dans quel département le CIC aura lieu et prendre contact avec le comité concerné pour étudier les possibilités existantes,
- Gérer la réservation du site (hébergement et restauration) et des gymnases,
- Convoquer les jeunes pour le stage,
- Donner les informations au comité pour la gestion du déplacement,
- Gérer l'organisation technique avec l'encadrement,

Le rôle du comité :

- Trouver des sites potentiels pour la ligue et fournir les contacts,
- Gérer le déplacement de la délégation (jeunes et encadrements),
- Trouver l'encadrement nécessaire sur sollicitation de la ligue,
- Prendre en charge financièrement l'encadrement (sauf entraîneurs en formation DEJEPS, BPJEPS basket).

#### **1- Effectif par comité**

- CD 53 : 4G et 4F,
- CD 72 : 5G et 5F,
- CD 85 : 7G et 7F,
- CD 49 : 8G et 8F,
- CD 44 : 10G et 10F.

**Soit un Total de 68 participants**

Les jeunes de chaque comité sont proposés par le Cadre Technique Fédéral du comité puis validé par le CTS responsable de la formation du joueur/euse.

Chaque CIC correspond à une année d'âge, cependant l'ETR peut convoquer des jeunes N-1, notamment les N-1 qui présentent des qualités exceptionnelles.

#### **2- Encadrement**

**Responsable** : le CTS responsable de la formation du joueur/euse (ou son représentant).

**Cadres pour la détection** : les CTF de la ligue (de 2 à 4 selon le CIC) avec au moins 1 CTF ligue par secteur (filles et garçons).

**Cadres pour l'entraînement des jeunes** :

- **4 entraîneurs diplômés** (BE, DEFB ou BPJEPS/CQP) désignés par les comités de la manière suivante :

- CD 53/72 : 1 entraîneur diplômé BE, DEFB ou BPJEPS/CQP (CIC U13= 1 entraîneur du CD 72 et CIC U14= 1 entraîneur du CD 53 ou inversement).
- CD 44/49/85 : 3 entraîneurs diplômés BE, DEFB ou BPJEPS/CQP (1 entraîneur par comité sur chaque CIC).

 **8 entraîneurs en formation** (DEFB, BPJEPS Basket) désignés par la ligue.

Le principe étant d'avoir un entraîneur diplômé assisté par deux entraîneurs en formation sur la responsabilité d'un groupe de jeune sur le terrain.

**Total encadrement, de 15 et 17 personnes**

**Soit un Effectif total de 85 personnes**

### **3- Public**

L'organisation de la phase territoriale et départementale de la détection doit permettre d'envoyer au CIC les jeunes qui ont le plus de potentiel au regard des critères définis dans le **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents**.

Dans chaque comité, les jeunes qui participeront au CIC représenteront pour le comité l'aboutissement de plusieurs années de recherche, de découverte et de révélation des futurs talents. Ils seront « l'image » du travail effectué au regard de la densité de licenciés et des moyens alloués.

Pour le U13, étant donné que le TIC n'est plus qualificatif pour les phases finales des comités, Il devra y avoir une cohérence entre les jeunes retenus en sélection départementale pour le TIC U13 et ceux retenus au CIC U13. Pour rappel, Les résultats lors du TIC sont beaucoup moins importants que les profils, les comportements et les aptitudes individuelles de chaque joueur. Car c'est bien l'analyse croisée des aptitudes et du comportement du joueur au regard de son profil morphologique qui est déterminante pour les décisions concernant sa progression et son potentiel pour l'avenir (et non les résultats qu'il a obtenu avec sa sélection).

Pour les U14, une détection complémentaire devra être organisée par les comités afin de ne pas envoyer seulement les jeunes qui :

-  étaient en sélection départementale l'année précédente,
-  évoluent en championnat de France U15 voire en championnat régional,
-  sont au Pôle,

En revanche, il est indispensable que les jeunes détectés sur le tard, puissent être vus par le CTF du comité ou un membre de son staff élargi (expert) avant d'être envoyés sur le CIC U14. Ceci afin de s'assurer du potentiel du jeune.

Une relation étroite entre les comités et la Ligue se fera pour affiner la liste des jeunes à convoquer pour les CIC.

### **4- La méthode de repérage du comité**

Le processus de détection et de sélection des talents est un processus continu et dynamique qui doit être suivi dans le temps. La méthode de repérage du comité doit être conforme aux prédispositions de la présente convention, à savoir la phase territoriale, départementale et régionale du **Plan Régional** pour la **Détection** et la **Sélection des Talents**.

## 5- Objectifs

- Évaluation « objective » et complète des jeunes joueurs selon les critères définis dans le Plan Régional pour la Détection et la Sélection des Talents,
  - sur des matches,
  - sur des entraînements,
  - dans la vie du groupe ...
- Sélection des futurs talents pour une intégration au pôle espoirs des PDL.
- Orientation des autres potentiels vers les structures associées d'entraînement (sections, clubs élite ...).
- Participer à la formation des entraîneurs du réseau.

Un document technique sera réalisé pour détailler le déroulement du CIC et le contenu.

## 6- Participation financière

Les comités participeront au financement sur la base de 20 euros par journée/stagiaire (**Décision du Comité Directeur du 23/05/2012**), ce qui correspond aux sommes suivantes pour chaque comité :

- CD 53 : 480 € pour un stage de 3 jours (pour 8 jeunes),
- CD 72 : 600 € pour un stage de 3 jours (pour 10 jeunes),
- CD 85 : 840 € pour un stage de 3 jours (pour 14 jeunes),
- CD 49 : 960 € pour un stage de 3 jours (pour 16 jeunes),
- CD 44 : 1200 € pour un stage de 3 jours (pour 20 jeunes).

D'autre part les comités se chargeront des déplacements de leur délégation (joueurs et cadres) et de la prise en charge financière de son encadrement.

**Si le bilan économique de ces manifestations le nécessite, la journée stagiaire pourra faire l'objet d'un ajustement après arbitrage par le conseil des présidents (ligue et comités) et validation des dispositions financières par le Comité Directeur de la ligue.**

## 7- Calendrier

Le CIC U13 et le CIC U14 auront lieu durant les vacances d'hiver.

## 8- Logistique

Après consultation du comité sur les lieux potentiels, la ligue devra s'assurer des conditions à minima pour l'accueil du CIC :

- Lieu d'hébergement susceptible d'accueillir 85 personnes,
- Avoir 2 ou 3 gymnases homologués proches les uns des autres et des lieux d'hébergement et de restauration, ceux-ci devront être spacieux (grand terrain) et avoir des paniers latéraux utilisables (10 paniers avec 2 terrains en travers si possible),

- Prévoir une organisation médicale en lien avec la commission médicale (médecin et kiné),
- Prévoir quelques ballons en réserve, du petit matériel (plots, lattes) et 2 jeux de 10 maillots réversibles,
- Prévoir une salle de réunion pour l'accueil (présentation officielle du stage) des stagiaires et de leurs parents (10h avec goûter d'accueil). De même, à la fin du stage prévoir un « pot de départ »,
- Prévoir les menus avec le site d'accueil,
- Avoir une unité de lieu cohérente (hébergement, restauration, entraînement).

**La ligue organisatrice réglera l'ensemble des frais de réservation (hébergement, restauration, gymnases) et adressera une facture de régularisation à chaque comité.**

### **9- Procédures et démarches**

- ✓ La ligue sollicite un comité pour trouver un ou plusieurs sites potentiels pour l'accueil du CIC,
- ✓ Le comité fournit une liste de site potentiel avec les contacts nécessaires (les sites potentiels doivent répondre aux conditions minima d'accueil, mentionnées au-dessus),
- ✓ La ligue prend contact avec le site potentiel et demande un devis détaillé conformément au présent cahier des charges,
- ✓ La ligue valide avec la commission technique le choix du site d'accueil,
- ✓ Le CTS en lien avec le CTF du comité arrête la liste des jeunes et de l'encadrement qui participera au CIC,
- ✓ La ligue convoque directement les jeunes et l'encadrement pour le CIC,
- ✓ Le comité gère le déplacement de sa délégation,
- ✓ Le comité devra prévoir les « fiches de liaison médicale » (autorisation parentale) de leurs stagiaires sur le lieu du stage. Le Cadre Technique Fédéral (ou son représentant) devra avoir ces documents sur place,
- ✓ Le comité devra s'assurer que chaque stagiaire dispose d'un ballon adapté à sa catégorie et que les stagiaires aient l'équipement nécessaire pour le bon déroulement d'un stage de 3 jours (2 entraînements par jour),
- ✓ La ligue réalisera un document technique qui reprendra l'organisation, le planning, les objectifs, et les contenus de séance du CIC. Ce document sera envoyé en amont à l'encadrement,
- ✓ La ligue fera un bilan individuel et général qui sera communiqué aux comités.

## Actions de Ligue et/ou Zone

Concernant les actions de ligue et/ou zone suivante :

-  TIC U13 (noël)
-  CIL U13 (avril) / CIL U14 (juin)
-  CIL-TIL U14 (avril)
-  TIL U15 amical (février)
-  TIL U15 qualificatif (avril)

Ces actions sont des organisations pilotées par la ligue régionale. Les comités pourront être sollicités pour collaborer à l'organisation de ces manifestations.

## ANNEXE 3 : Documents de référence

Tableau taille GG et TGG

	TGG		GG	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
U9	160	157	155	150
U10	168	164	162	156
U11	176	170	170	164
U12	183	176	175	170
U13	188	180	180	175
U14	195	185	187	179
U15	198	189	192	182
U16	204	195	195	185

<b>Morphotype</b>	Attributs morphologiques qui permettent de préjuger si un individu présente un profil en adéquation avec le haut niveau		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>il est plus grand que les autres</i>	<i>il est filiforme avec de longs segments</i>	<i>il a une musculature peu dessinée</i>	<b>COEF. 9</b>
<i>il a des extrémités disproportionnées (main/pied)</i>	<i>il a de l'allure et on l'imagine bien comme une basketteur</i>	<i>il a une allure de bébé et on a l'impression qu'il va grandir</i>	
<i>Il a un profil de basketteur</i>			
<b>Environnement / Gènes</b>	Contexte propice et favorable en lien avec le basket de haut-niveau		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>son père a été joueur de haut-niveau (Professionnel, équipe de France)</i>	<i>il baigne dans un environnement « basket » de haut-niveau</i>	<i>il a un frère et/ou une sœur qui sont joueurs de haut-niveau</i>	<b>COEF. 5</b>
<i>sa mère a été joueuses de haut-niveau (Professionnel, équipe de France)</i>	<i>son oncle et/ou sa tante ont été joueurs de haut-niveau (Professionnel, équipe de France)</i>		
<b>Entraînabilité</b>	Apprends et corrige Évolution de la courbe de progression <i>A corrélér avec l'âge d'entraînement, le niveau basket et l'entraînabilité</i>		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>il modifie/corrige facilement dans les apprentissages techniques</i>	<i>il n'y a pas besoin de lui répéter x fois les mêmes choses</i>	<i>il progresse techniquement</i>	<b>COEF. 3</b>
<i>il progresse dans le jeu</i>	<i>il est concerné quand on lui donne des consignes personnellement</i>	<i>il entend et applique quand on donne des consignes au groupe</i>	
<i>Il est à l'écoute et il percute quand on lui donne une consigne</i>	<i>Il visualise les consignes et tente de les reproduire seul</i>	<i>Il n'a pas besoin du regard de l'entraîneur pour s'appliquer</i>	
<b>Personnalité</b>	Motivation / Auto-Détermination, Leadership, Ténacité / Abnégation, Gestion émotions		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>il montre ses émotions et son plaisir du jeu</i>	<i>il prend des initiatives et veut jouer = touche beaucoup de ballons</i>	<i>il n'hésite pas à prendre des risques et joue avec détermination</i>	<b>COEF. 1</b>
<i>il n'hésite pas à diriger et soutenir ses coéquipiers</i>	<i>il est convaincant avec un langage du corps positif</i>	<i>il n'abdique pas face à la difficulté</i>	
<i>Continue de tirer malgré les échecs répétés</i>	<i>Il se jette sur les ballons</i>	<i>Il se remobilise rapidement après la frustration</i>	
<b>Basket / âge d'entraînement</b>	Qualités techniques et tactiques : Adresse, Habileté technique, Intelligence de jeu / vision du jeu <i>A mettre en relation avec l'âge d'entraînement</i>		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>il marque des paniers de loin</i>	<i>il est à l'aise avec le ballon (même sous pression)</i>	<i>il utilise sa main faible dans le dribble et les finitions</i>	<b>COEF. 1</b>
<i>il a un bon touché</i>	<i>il joue simple et décide souvent juste</i>	<i>il voit et il crée des espaces et de décalages</i>	
<i>il anticipe et il sent le jeu</i>	<i>il offre et il trouve des solutions</i>	<i>il prend l'information, analyse et décide vite</i>	
Calcul de l'âge d'entraînement (coefficient) 1xnombre d'année de pratiquex35 (1 entraînement / semaine) + 2xnombre d'année de pratiquex35 (2 entraînements / semaine) + etc ... = X / nombre d'année de pratique totale. Exemple : je pratique depuis 7 ans. J'ai fait 3 ans à m'entraîner 1 fois par semaine, 2 ans à 2 fois semaine et 2 ans à 3 fois semaine. $1 \times 3 \times 35 + 2 \times 2 \times 35 + 3 \times 2 \times 35 = 455 / 7 = 65$			
<b>Vitesse / âge biologique</b>	Explosivité, Dynamisme, Vitesse d'exécution <i>A mettre en relation avec l'âge biologique (niveau de maturité)</i>		
<b>Observables</b> (entourer les mentions correspondantes)			
<i>il est prêt et démarre vite</i>	<i>il varie les rythmes dans ses enchainements avec et sans ballon</i>	<i>il va plus vite que les autres</i>	<b>COEF. 1</b>
<i>il surprend et réagit vite aux situations de jeu</i>	<i>il anticipe et participe aux rebonds</i>	<i>il donne l'impression d'être partout sur le terrain</i>	
<i>Il multiplie les sprints tout le matchs</i>			
Mature – standard - tardif	Plus vieux – son âge – plus jeune	Âge biologique =	

**LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL**

2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN

02.51.78.85.85 - [secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org](mailto:secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org)

